**AGENCE INTERAMÉRICAINE POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT**

**(AICD)**

**RÉUNION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION** OEA/Ser.W/XX.2

 AICD/JD/DE-137/23

 25 mai 2023

 Original: espagnol

DÉCISIONS DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

(Adoptées à la réunion tenue le 23 mai 2023)

 La réunion du Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) s'est déroulée virtuellement le 23 mai 2023.

Participants

 Ont participé à la réunion les membres ci-après du Conseil d’administration :

Mme Karla Majano de Palma, Directrice générale de l'Agence de coopération internationale d’El Salvador (ESCO), Présidente du Conseil d'administration

Membres du Conseil d’administration

* Daniela Rey, Direction générale de la coopération internationale, Ministère des relations extérieures de l’Argentine
* Marcio Lopes Correa, Agence brésilienne de coopération
* German Herrera, Représentant suppléant de la Colombie
* Sebastián Fonseca, Représentant suppléant de l'Équateur
* Ambassadeur Agustín Vásquez, Représentant permanent d’El Salvador
* Julianna Aynes-Neville, Représentante suppléante des États-Unis
* Socorro Jorge, Représentante suppléante du Mexique
* Bruno Sotomayor, Agence péruvienne de coopération internationale
* Omari Seitu Williams, Représentant permanent adjoint et Représentant suppléant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré, ainsi que les délégations des Bahamas, du Belize, de la Bolivie, du Canada, du Chili, du Costa Rica, du Guatemala, du Guyana, d'Haïti, de la Jamaïque, du Paraguay, de la République dominicaine, de Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay.

La réunion a commencé par l’approbation du projet d’ordre du jour

Document : (AICD/JD/OD-71/23) - [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/od&classNum=71&lang=s) - [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/od&classNum=71&lang=e)

1. Groupes de travail du Conseil d’administration de l’AICD
* Mises à jour sur les propositions de mise en œuvre des mandats de l'Assemblée générale

Document : Plan de travail 2023-2024 du Conseil d’administration de l’AICD (AICD/JD/doc.205/23 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=205&lang=s) - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=205&lang=e))

* Groupe de travail 1 : Modèle actualisé du processus ministériel du CIDI et rôle des hauts fonctionnaires chargés de la coopération dans la région

Document : AICD/JD/doc.211/23 **-** [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=211&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=211&lang=s)

* Groupe de travail 3 : Mesures proposées : Positionner l'AICD dans le paysage de la coopération internationale pour le développement

Document : AICD/JD/doc.210/23 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=210&lang=s) - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=210&lang=e)

 La présidence a donné la parole aux représentants des trois groupes de travail afin qu'ils présentent leurs propositions pour la mise en œuvre des mandats de l'Assemblée générale et du plan 2023-2024.

La représentante de l'Uruguay, présidente du groupe de travail 1 (Modèle actualisé du processus ministériel du CIDI et rôle des hauts fonctionnaires chargés de la coopération de la région) a commencé son intervention en expliquant les lignes de travail proposées pour atteindre les objectifs et les actions prévus (Document : AICD/JD/doc.211/23- [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=211&lang=e) - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=211&lang=s)). La liste des propositions commence par l'organisation d'une réunion en mode présentiel entre les membres des trois groupes de travail afin d'identifier les synergies et de renforcer le rôle de l'AICD par le biais des autres actions incluses dans la liste des propositions. La délégation du Brésil (coprésident) du groupe de travail a ensuite exprimé son soutien aux propositions et a souligné l'importance de la réunion en mode présentiel pour que les groupes de travail puissent se rencontrer et tenir des séances d'échange avec les différents organismes qui, au sein du SEDI, participent au processus des réunions ministérielles, et avec les membres du Conseil d'administration, afin de favoriser un plus grand rapprochement entre les hauts fonctionnaires chargés de la coopération dans les États membres respectifs, et de préparer un questionnaire pour analyser les processus de planification, d'identification et d'approbation des projets, afin d'établir un diagnostic de la situation actuelle du partenariat dans l’organisation et de formuler des recommandations au Conseil d'administration de l'AICD.

Le groupe de travail 2 (Collecte de fonds pour soutenir les partenariats OEA/SEDI pour le développement), représenté par son coprésident, a ensuite présenté des propositions pour progresser dans la mise en œuvre de ses mandats. Certains points pertinents inclus dans la proposition sont l'importance de créer un espace de dialogue avec le groupe 3 afin de contribuer à la conception d'une stratégie de communication et d'éviter le double emploi et l'utilisation de la quatrième Réunion des hauts fonctionnaires chargés de la coopération en 2024 pour organiser un événement parallèle comprenant des tables rondes, des réunions et des exposés pour promouvoir le dialogue avec le secteur privé au niveau régional afin d'identifier un mécanisme de collaboration visant à financer des projets.

L’exposé du groupe de travail 3 (Proposition d'actions : Positionner l'AICD dans le panorama de la coopération internationale pour le développement) a été effectué par le délégué de la Colombie (président du groupe de travail) et les actions proposées pour mettre en œuvre le travail basé sur le plan de travail 2023-3024 de l'AICD comprennent l'exécution d'un projet pilote pour coordonner les actions de coopération avec le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) et avec le Marché commun du Sud (Mercosur) et le renforcement de CooperaNet en tant qu'espace d'échange d'expériences de coopération et de lien entre l'offre et la demande (AICD/JD/doc.210/23 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=210&lang=s) - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=210&lang=e)).

Les commentaires et les réponses aux propositions des groupes de travail ont notamment souligné l'importance d'identifier les complémentarités en matière de communication dans l’organisation et la nécessité d'un format standard pour les rapports annuels sur la coopération qui reflète des résultats concrets.

 La Secrétaire exécutive du SEDI a pris la parole pour féliciter les groupes de travail pour leur travail et a proposé qu'ils continuent à travailler virtuellement et fixent une date de réunion pour discuter et préparer un plan de coopération global ou intégré pour la quatrième Réunion des hauts fonctionnaires chargés de la coopération afin que les conclusions et les résultats puissent être soumis à l'examen de l'Assemblée générale en 2024.

 La Présidente a remercié les groupes de travail pour leurs efforts, leurs contributions et leurs exposés et a indiqué que le Secrétariat avait pris bonne note des commentaires et des contributions ; elle a ensuite encouragé la poursuite des progrès en vue de la quatrième Réunion des hauts fonctionnaires chargés de la coopération en 2024. Elle a également invité les délégations ayant des informations supplémentaires à communiquer à les soumettre au Secrétariat aux fins de consolidation.

1. Rapport du Département des services financiers (DSF/SAF) sur l'état d'avancement de la stratégie d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds d’investissement pour le Programme de bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA

Document : Décisions du Conseil d’administration de l’AICD (Adoptées à la réunion du 8 juin 2021)

AICD/JD/DE-129/21: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=129&lang=s) - [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=129&lang=e)

 En abordant cette question, la Présidente a évoqué les mandats des résolutions AG/RES. 2971 (LI-O/21) et AG/RES. 2985 (LII-O/22) de l'Assemblée générale, concernant la définition d'une stratégie d'investissement pour le Fonds d’investissement précité en vue d'assurer la durabilité de ces programmes. Elle a ensuite donné la parole à la représentante du DSF/SAF pour qu’elle présente l'état de la stratégie d'investissement du fonds, telle qu'elle a été choisie par le Conseil d'administration.

 La représentante du DSF a expliqué que, lors de sa réunion du 8 juin 2021, le Conseil d’administration avait décidé de charger le DSF d'investir l'argent du Fonds d’investissement conformément à la stratégie d'investissement n° 1 figurant au nombre des solutions présentées par le SAF dans le document AICD/JD/INF.74/21, avec une combinaison d'investissements de 70 % en actions et de 30 % en obligations, l’objectif recherché étant, en plus de la sécurité de l'investissement, un rendement du capital plus élevé à long terme, avec de faibles frais de commission, en investissant la totalité du capital.

 Les points saillants de l'état des investissements du fonds au 31 mars 2023 sont comme suit : a) depuis le début, le total des dividendes et des gains en capital réinvestis dans le portefeuille s'élève à 83 582 USD ; b) le portefeuille est surveillé pour s'assurer que les soldes se situent dans les limites autorisées par les directives d'investissement (+/- 3 %) ; il n'a pas été nécessaire de le rééquilibrer depuis le début ; c) l’année 2022 a été une année difficile, avec sept augmentations des taux des fonds fédéraux. Trois hausses de taux supplémentaires en 2023 afin de ramener l'inflation à 2 %. La hausse des taux influe sur les coûts d'emprunt, les bénéfices et le cours des actions ; et d) la valeur du portefeuille s'est améliorée au cours du quatrième trimestre 2022. Cette tendance à la hausse se poursuit au premier trimestre 2023.

 À l'issue de l'exposé, les membres du Conseil d'administration et la Secrétaire exécutive se sont déclarés satisfaits de l'état des investissements du fonds et la présidence a remercié la représentante du DSF.

1. Programme de coopération linguistique
* Débats sur les premières considérations pour la mise en œuvre du programme de formation et de certification des compétences linguistiques

Document : Budget 2023 approuvé [AG/RES. 2985 (LII-O/22)] :

[Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_23/CIDSC00209S02.docx) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_23/CIDSC00209E02.docx)

 Ce point est lié au mandat de la résolution de l'Assemblée générale AG/RES. 2988 (LII-O/22), qui charge le SEDI de soutenir les États membres dans l'élaboration de programmes d'échange et d'immersion linguistique entre les États membres, et de la résolution AG/RES. 2985 (LII-O/22) autorisant le Conseil d'administration de l'AICD à utiliser les 75 000 USD alloués au Programme de bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA relevant du Programme de bourses d’études et de formation de l'OEA pour mettre en œuvre un programme de formation et de certification des compétences dans les quatre langues de l'OEA. La Secrétaire exécutive du SEDI a pris la parole pour présenter quelques considérations initiales et actions du Secrétariat pour remplir ce mandat et a indiqué que la mise en œuvre repose sur la création d'un espace de coopération linguistique sur la plateforme CooperaNet afin de fournir une formation linguistique aux citoyens des États membres. Elle a également expliqué qu'en examinant la question avec les États membres, elle avait remarqué que l'enseignement des langues était structuré en petites classes. En outre, elle a indiqué que le Secrétariat prendrait également contact avec le secteur privé en vue d'obtenir sa collaboration dans ce processus.

 La délégation du Mexique a demandé la parole pour exprimer la volonté de son gouvernement de se joindre à cette initiative et a mis à disposition les services de l'Université nationale autonome du Mexique pour ce programme, en offrant 90 % de bourses pour les cours de langue en ligne et 30 % pour les programmes de certification.

 La Présidente et la Secrétaire exécutive du SEDI ont remercié la délégation mexicaine et ont invité toutes les délégations à profiter et à participer au programme de coopération linguistique, qui serait discuté ultérieurement.

1. Fonds de coopération pour le développement (FCD) : Présentation du rapport d’évaluation de mi-parcours de la mise en œuvre des programmes du FCD pour le cycle programmatique 2021-2024

 La Section de la coopération technique a présenté le rapport sur l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de l'actuel cycle de programmation 2021-2024 des programmes du FCD, intitulé « Résilience inclusive pour une reprise efficace axée sur la science et la technologie » (AICD/JD/doc.209/23 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=209&lang=s) - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=209&lang=e)). En application de l'article 17.t du Statut du FCD, le Secrétariat a réalisé l'évaluation à mi-parcours à l'aide d'une enquête électronique envoyée aux agences de mise en œuvre pour évaluer le programme dans les six domaines prioritaires suivants, avec un total de 18 pays habilités à participer au cycle 2021-2024 sous quatre thèmes programmatiques recommandés pour une première allocation de 1 800 000 USD.

Au cours de l’exposé, il a été souligné que les difficultés de mise en œuvre varient considérablement d’un programme à l’autre et que l'élément clé pour surmonter les difficultés et progresser vers des solutions dans la mise en œuvre du programme est une communication efficace entre toutes les parties concernées. Il a également été indiqué que, pour surmonter les difficultés liées aux processus administratifs et sur la base des enseignements tirés des cycles de mise en œuvre précédents, les coordinateurs de programme et les autorités compétentes devraient participer au processus du FCD dès l’établissement du programme.

Il a également été fait référence aux informations distribuées aux États membres sur les offres et le versement des contributions au fonds pour l’année 2022, mises à jour au 16 mai 2023 et diffusées pour information aux États membres (IACD/JD/doc.207/23 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=207&lang=s) - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=207&lang=e)).

 À l'issue de cet exposé, la Présidente a remercié le Secrétariat pour avoir informé les délégations de l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes du FCD.

1. État d'avancement de l'appel à des experts pour CooperaNet : Critères de sélection des experts

Pour aborder la question de l'appel à des experts pour inscription à la plateforme CooperaNet et des critères à établir pour la sélection de ces experts, la Présidente a donné la parole à la Secrétaire exécutive du SEDI, qui a évoqué la proposition contenue dans le document AICD/JD/doc.208/23 – ([Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=208&lang=e) - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=208&lang=s)). Le Secrétariat a expliqué la liste initiale des critères de sélection et d'appel à des experts afin de promouvoir la section « Demandez à un expert » de la plateforme CooperaNet de l'OEA, de sorte que ces experts puissent servir à soutenir le développement de la région en fournissant une assistance technique directe et des connaissances spécialisées en réponse aux besoins exprimés par les États membres et/ou les projets de coopération Sud-Sud et triangulaire à un moment précis ou de façon continue. Les services des experts qui rejoignent la plateforme sont fournis sur une base volontaire, sauf dans les cas où les États membres ou les activités du projet prévoient le versement d'une rémunération pour le travail effectué. La Secrétaire exécutive a également invité les délégations à soumettre leurs contributions et commentaires avant le 2 juin 2023 afin d'enrichir le document avec leurs contributions et de distribuer une version finale de la proposition.

Après que la Secrétaire exécutive a répondu aux questions, la Présidente s'est félicitée de la présentation de l'initiative et des commentaires reçus.

1. Préparatifs de la quatrième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération :

Concernant ce point, la Présidente a expliqué aux délégations que, selon le cycle des réunions ministérielles du CIDI, la réunion devrait se tenir en 2024. À cet égard, afin de commencer à préparer cette réunion, il est important d'organiser une discussion et d'établir certains points clés, tels que les dates et le lieu. À cet égard, la délégation de la Colombie a fait part de son intérêt à proposer son pays comme hôte de la réunion et a indiqué qu'elle procéderait aux consultations correspondantes avec sa capitale. La présidence a invité les délégations intéressées à consulter leurs capitales respectives et à informer le Secrétariat de leur souhait d'accueillir la réunion.

 À l'issue des discussions et des réponses aux questions sur ce thème, le Conseil d'administration a pris la décision suivante :

Décision 1 : a) la quatrième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération se déroulera les **18 et 19 avril 2024**. À cet égard, le Secrétariat établira un calendrier pour la préparation des documents relatifs à la réunion.

b) Le **2 novembre 2023** est la date fixée pour la tenue de la réunion préparatoire de la quatrième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération, au siège de l'Organisation à Washington D.C., en **mode présentiel**, avec la participation des hauts fonctionnaires chargés de la coopération.

Lors de cette réunion, les groupes de travail présenteront les conclusions de leurs travaux et définiront les thèmes destinés à l'Assemblée générale en 2024 pour examen. De même, les autorités de coopération auront l'occasion de tenir des sessions d'échange avec les différents organes du SEDI impliqués dans le processus des réunions ministérielles, ainsi qu'avec les membres du Conseil d'administration, et de favoriser un plus grand rapprochement entre les autorités de coopération des États membres respectifs.

c) Le **23 juin 2023** est la date fixée pour la réception des offres de siège de la quatrième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération.

À l'issue des débats sur le dernier point de l'ordre du jour et après avoir traité le point « Autres questions », la Présidente a remercié les participants et déclaré la réunion close.

|  |  |
| --- | --- |
| Karla Majano de Palma Directrice générale, Agence de coopération internationale d’El Salvador (ESCO) | Kim OsborneSecrétaire exécutive au développement intégré |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

CIDRP03912F04